



## SECTION I. IDENTIFICATION

<b>Identificateur de Produit(s):</b>	1,4Zap® Technical Régulateur de Croissance des Plants	1,4Zap® Aérosol Grade - Éliminateur de Germes de Pommes de Terre	
<b>Autres Moyens d'Identification:</b>	No. D'Enregistrement 33491 Loi sur les Produits Antiparasitaires  No. D'Enregistrement 67727-7 US EPA	No. D'Enregistrement 33492 Loi sur les Produits Antiparasitaires	
<b>Principe Actif:</b>	1-Octanol (99,0%)		
<b>CAS No.:</b>	111-87-5		
<b>EC No.:</b>	203-917-6		
<b>Usage(s) Recommandé:</b>	POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT	POUR L'APPLICATION APRÈS LA RÉCOLTE SUR DES POMMES DE TERRE ENTREPOSÉES	
<b>Restrictions d'Utilisation:</b>	COMMERCIAL. LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION. USAGE SEULEMENT DANS DES ENTREPÔTS VENTILÉS. AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.		
<b>Titulaires/Représentant Canadien(s):</b>	1,4GROUP, Inc.	1,4GROUP Canada	1,4GROUP Canada
<b>Adresse:</b>	P.O. Box 860 Meridian, ID 83680	3929-160 Ave. NE Edmonton, AB T5Y 3J7	118, 4310-33 St Stoney Plain, AB T7Z 0A8
<b>Numéro de Téléphone:</b>	1-208-887-9766		
<b>Numéro de Téléphone d'Urgence:</b>	Pour un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler PERS 1-800-633-8253		

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification SIMDUT 2015/RPD/OSHA/SGH du Produit(s):

PAS APPLICABLES AUX PESTICIDES HOMOLOGUÉS. Voir page 3 et Section 15.

### Les Éléments d'Étiquetage de la Loi sur les Produits Antiparasitaires

**Symbole:** PAS APPLICABLES.

**Mentions d'Avertissement:** AVERTISSEMENT.

**Mentions de Dangers:** IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.

### Conseils de Prudence:

**Prévention:** EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. GARDER  
HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION.  
Provoque une irritation des yeux et de la peau. NE PAS mettre en contact avec les yeux et  
la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Peut irriter des voies respiratoires. Peut-  
être nocif si inhaler. Éviter de respirer des vapeurs ou des brouillards. Porter une  
combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants  
résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits



1,4Zap® Technical et 1,4Zap®  
Fiche de Données de Sécurité (FDS)  
Date de Préparation: 1 Juin 2020

chimiques pendant la manipulation, le chargement, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) pendant la manipulation, le chargement, le nettoyage et les réparations. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

**DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS):** Ne pas permettre l'entrée dans les zones traitées avant que l'installation d'entreposage soit complètement ventilé et des particules d'aérosol se sont visiblement déposées. S'il est nécessaire de pénétrer dans l'aire d'entreposage pendant le traitement ou avant la complétion de la période de ventilation, les travailleurs doivent porter une combinaison pardessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection et un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

**PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:**

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan ou cours d'eau. Ne pas rejeter d'effluents contenant ce produit dans les égouts sans préalablement aviser les responsables de l'usine locale de traitement des eaux usées. NE PAS contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

**Intervention:**

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Traiter selon les symptômes.

**Entreposage:**

Entreposer dans le récipient original. Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale. Garder le contenant fermé.

**Élimination:**

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.



1,4Zap® Technical et 1,4Zap®  
Fiche de Données de Sécurité (FDS)  
Date de Préparation: 1 Juin 2020

- Vider tout la liquide de l'emballage plastique dans l'applicateur.
- Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
- Rendre le contenant inutilisable.
- Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
- Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

**Classification SIMDUT 2015/RPD/OSHA/SGH de la Principe Actif 1-Octanol:**

1-Octanol est classé comme dangereux selon le RPD/SIMDUT 2015 Parties 7 et 8.

Danger Par Aspiration - Catégorie 1

Irritation Grave Oculaire - Catégorie 2A

Irritation Cutanée - Catégorie 2

Toxicité Pour Certains Organes Cibles Exposition Unique - Irritation Des Voies

Respiratoires Catégorie 3

Toxicité Pour Certains Organes Cibles Exposition Unique - Effets Narcotiques - Catégorie 3

Liquides Inflammables - Catégorie 4

**Symbole:**



**Mentions d'Avertissement:** DANGER

**Mentions de Dangers:**

PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET DE PÉNÉTRATION DANS LES VOIES RESPIRATOIRES. PROVOQUE UNE SÉVÈRE IRRITATION DES YEUX. PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU DES VERTIGES. LIQUIDE COMBUSTIBLE.

**Conseils de Prudence**

**Prévention:** Éviter de respirer des vapeurs ou des brouillards. Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection et des vêtements de protection. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

**Intervention:** EN CAS D'INCENDIE: Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard, poudre chimique sèche, du dioxyde de carbone, ou une mousse extinctrice appropriée pour éteindre.

EN CAS D'INGESTION: Immédiatement obtenir des soins médicaux. Ne PAS faire vomir.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des soins médicaux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation obtenir des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste obtenir des soins médicaux.

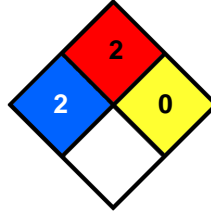
**Entreposage:** Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.



**Élimination:** Éliminer le contenu conformément aux réglementations applicables fédérales, provinciales/territoriales et locales.

**Autres Dangers:** SIMD ET ANPI

<b>SANTÉ</b>	2
<b>INCENDIE</b>	2
<b>DANGER PHYSIQUE</b>	0
<b>EPP</b>	X



Légende	
Danger Extrême	4
Graves	3
Modérée	2
Légère	1
Minimal	0
Chronique	*

**Pourcentage d'ingrédients dont la toxicité inconnue:** Aucun.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Principe Actif et Synonymes	CAS numéro	EC numéro	Concentration
1-Octanol; n-Octanol; n-Octan-1-ol; 1-Hydroxyoctane; Alcool n-octyl; Alcool caprylique	111-87-5	203-917-6	99.0%

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

#### EN CAS D'INGESTION:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### EN CAS D'INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EMPORTER LE CONTENANT, L'ÉTIQUETTE OU PRENDRE NOTE DU NOM DU PRODUIT ET DE SON NUMÉRO D'HOMOLOGATION LORSQU'ON CHERCHE À OBTENIR UNE AIDE MÉDICALE.

#### SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS (AIGUË OU RETARDÉS):

Provoque une irritation des yeux et la peau. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des démangeaisons, des larmoiements, des rougeurs et des l'enflure. Peut irriter les voies respiratoires y compris une toux, de l'essoufflement ou difficulté à respirer. Peut causer des effets du système nerveux central avec la somnolence et les étourdissements, faiblesse musculaire, maux de tête, nausée, de la fatigue ou manque de coordination. Une surexposition peut entraîner un délire, une perte de conscience ou un coma. Peut causer la pneumonie chimique, les lésions pulmonaires à différents degrés ou le décès en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**UNE ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:** Traiter selon les symptômes.



## SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents Extincteurs Appropriés:

Utiliser de l'eau pulvérisée, poudre chimique sèche, du dioxyde de carbone, ou une mousse résistante à l'alcool.

**Agents Extincteurs Inappropriés:** Aucun connu.

### Dangers Spécifiques:

Liquide et vapeur combustibles. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peut franchir vers une source d'inflammation. Ce liquide flotte sur l'eau et peut se déplacer vers une source d'inflammation et propager un incendie.

**Produits de Combustion Dangereux:** Oxydes de carbone.

### Équipements de Protection Spéciaux et Précautions Spéciales pour les Pompiers:

Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet et qu'un appareil respiratoire autonome (SCBA). Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Refroidir les contenants avec de l'eau brouillard ou pulvérisée pour empêcher la rupture de la chaleur excessive. Endiguer l'eau de combat d'incendie afin d'en disposer adéquatement. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau ou les égouts.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE:

#### Précautions Individuelles:

Suivez toutes les instructions sur l'étiquette. Avant d'essayer de nettoyer, consulter à la Section 8 protection individuelle. Communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements. Ne pas toucher les contenants endommagés ou le produit déversé à moins de porter l'équipements de protection appropriés.

#### Procédures d'Urgence:

Suivez toutes les instructions sur l'étiquette. Évacuer le personnel non protégé et non formé de la zone. Le déversement doit être nettoyé par des personnes qualifiées seulement. ÉLIMINER du la zone immédiate, toute source d'allumage (cigarette, les fusées éclairantes, étincelles et flammes). Ventiler les zones fermés avant d'entrer.

#### Précautions Environnementales:

Suivez toutes les instructions sur l'étiquette. Confiner le déversement. Couvrir les drains et construire des digues empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, ou les égouts. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Couvrir le déversement avec un absorbant inorganique non combustible jusqu'à ce que le déversement semble sec. Ramasser les produits déversés utiliser des anti étincelles outils et nettoyer la zone. Placer déchets dans un récipient fermé approprié pour élimination.

Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, ou les égouts. Recueillir avec un aspirateur protégé électriquement ou par brosse humide. Placer déchets dans un récipient fermé approprié pour élimination. Endiguer l'eau de lavage pour une élimination appropriée.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Respecter toutes les lois et règlements locaux, provinciaux/territoriaux et fédéraux concernant l'élimination, le déversement, le nettoyage, l'enlèvement et de décharge. Consulter à la Section 13 pour l'élimination considérations.





## SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à la Sûreté en Matière de Manutention:

Suivez toutes les instructions sur l'étiquette. Placer avertissements et limiter l'accès à la zone. Assurez-vous que tout l'équipement et les contenants sont électrique d'une mise à la masse avant de commencer les opérations de transfert. Porter un équipement de protection appropriés (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau, et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Ne pas manger, ni boire, ni fumer sur les lieux de travail. Enlever les vêtements contaminés et les jeter ou les laver avant de les réutiliser. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### Conditions de Sûreté en Matière de Stockage:

Suivez toutes les instructions sur l'étiquette. Stocker à l'écart des produits alimentaires et des aliments pour animaux. Garder sous clef. Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé loin des chaleur, des flammes, et des matériaux incompatibles. Placer avertissements et limiter l'accès aux lieux d'entreposage qu'au personnel autorisé. Se conformer à toutes règlements applicables. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### Matériaux Incompatibles:

Agents oxydants forts, acides, chlorures d'acide.

## SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de Contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail au 1-Octanol: Commission Deutsche Forschungsgemeinschaft

Concentration Maximale en milieu de travail dans l'air (MAK)

Moyenne Pondérée en fonction du Temps (TWA pendant 8 heures/jour): 54 mg/m<sup>3</sup>

Crête Maximal Permissibles (Plafond de 15 min): 10 ppm

#### Contrôles d'ingénierie appropriés: SUIVEZ TOUTES LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE.

Ne doit être appliqué aux pommes de terre que dans les installations d'entreposage hermétiquement fermées. Sceller les sorties et appliquer seulement de l'extérieur de la zone d'entreposage traitée. Appliquer seulement en aérosol généré thermiquement à l'aide de systèmes de distribution d'air forcé. Faire fonctionner les ventilateurs de recirculation en continu pendant l'application et pendant au moins 24 heures après avoir terminé l'application.

#### DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS):

Ne pas permettre l'entrée dans les zones traitées avant que l'installation d'entreposage soit complètement ventilé et des particules d'aérosol se sont visiblement déposées. S'il est nécessaire de pénétrer dans l'aire d'entreposage pendant le traitement ou avant la complétion de la période de ventilation, les travailleurs doivent porter une combinaison pardessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection et un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

#### Mesures de protection individuelle/les équipements de protection individuelle (ÉPI):

SUIVEZ TOUTES LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE. Porter une combinaison pardessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques, des gants résistant aux produits chimiques et de protection des yeux (lunettes ou écran facial) pendant la manutention, le chargement, le nettoyage et la réparation.



**Protection des voies respiratoires:** SUIVEZ TOUTES LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE.

Éviter de respirer les fumées ou les vapeurs. Si la ventilation n'est pas adéquate, porter un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides. Dans des situations d'urgence où les concentrations dans l'air sont inconnues, porter un respirateur approuvé NIOSH à adduction d'air munis d'un masque complet.

**Protection des mains:** SUIVEZ TOUTES LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE.

Porter des gants résistant aux produits chimiques tels que le caoutchouc nitrile (d'épaisseur  $\geq 0,4$  mm). Éliminer les gants contaminés après utilisation conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver soigneusement les mains.

**Protection des yeux et du visage:** SUIVEZ TOUTES LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE.

Porter de protection des yeux (lunettes ou écran facial). Les lentilles cornéennes ne devraient pas être portées.

**Protection de la peau et du corps:** SUIVEZ TOUTES LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE.

Porter des vêtements qui protègent la peau en cas de déversement accidentel, notamment combinaison, ou une chemise à manches longues, des pantalons, des chaussettes, et des chaussures fermées. Se laver soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**l'État physique:** Liquide

**pH:** Pas disponibles

**Densité de vapeur (Air = 1):** 4,5

**Température de décomposition:** Pas disponibles

**Limite supérieure d'explosibilité:** 30% (vol dans l'air)

**Solubilité dans l'eau:** Insoluble (flotteurs)

**Tension de vapeur:** 0,08 mmHg

**Point d'ébullition:** 195,1°C (383°F)

**Seuil olfactif:** 0,49 ppm

**Viscosité Cinématique (ASTM D445):** 5,6 mm<sup>2</sup>/s @ 40°C (104°F)

**Couleur; Odeur:** Incolore clair; pénétrante/doux

**Point d'éclair (creuset fermé):** 81°C (178°F)

**Température d'auto-inflammation:** 253°C (487°F)

**Taux d'évaporation (Éther =1):** Pas disponibles

**Limite inférieure d'explosibilité:** 0,8% (vol dans l'air)

**Inflammabilité:** Liquide combustible - Catégorie 4

**Point de fusion/congélation:** -15,5°C (5°F)

**Densité @ 25°C (77°F) (l'eau =1):** 0,826 g/cm<sup>3</sup>

**Coefficient partage n-octanol/eau:** Log Pow 2,54

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité:** Pas disponibles.

**Stabilité Chimique:** Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**Risque de réactions dangereuses:**

Polymérisation dangereuse ne devrait pas se produire des conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter:**

Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes, des étincelles et toutes les autres sources d'allumage.

**Matériaux incompatibles:** Agents oxydants forts, acides, chlorures d'acide.

**Produits de décomposition dangereux:** Oxydes de carbone.



## SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Les renseignements sur les voies d'exposition probable

#### EFFETS SUR LA SANTÉ (IMMÉDIATS OU RETARDÉS)

**Yeux:** Provoque une irritation. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, des larmoiements, des rougeurs et des l'enflure.

**Peau:** Provoque une irritation. Les symptômes peuvent inclure rougeurs localisées, des démangeaisons et de la douleur.

**Inhalation:** Peut irriter les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure une toux, un mal de gorge, de l'essoufflement et difficulté à respirer. Peut causer des effets du système nerveux central avec la somnolence et les étourdissements, faiblesse musculaire, maux de tête, nausée, de la fatigue ou manque de coordination. Une surexposition peut entraîner un délire, une perte de conscience ou un coma.

**Ingestion:** Danger par aspiration. Peut causer la pneumonie chimique, les lésions pulmonaires à différents degrés ou le décès en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer des nausées, des vomissements et la diarrhée. Peut provoquer des effets du système nerveux central comme indiqué ci-dessus.

DONNÉES DE TOXICITÉ AIGUË			
Principe Actif	Exposition par Inhalation	Exposition Cutanée	Exposition Orale
1-Octanol (99.0% P/P)	CL50 (rat): >5.1 mg/L	DL50 (rat): >5000 mg/kg	DL50 (rat): 4135 mg/kg

#### LES EFFETS CHRONIQUES CAUSÉS PAR UNE EXPOSITION À COURT ET À LONG TERME

##### Irritation des Yeux:

Modérément irritante lorsqu'on l'a testé sur des lapins (score moyen 24, 48, & 72 hr: 28,1/110).

##### Irritation de la peau:

Modérément irritante lorsqu'on l'a testé sur des lapins (score moyen 24, 48, & 72 hr: 4,6/8).

##### Toxicité à court terme par voie orale (établies à partir étude publiée sur la toxicité pour le développement):

DMENO maternelle: 650 mg/kg p.c./j. (établies à partir de mortalité)

DSENO maternelle: < 130 mg/kg p.c./j.

##### Toxicité à court terme par voie cutanée:

DMENO (Rat, Sprague-Dawley): 43 mg/kg p.c./j.

DSENO (Rat, Sprague-Dawley): Pas établi

##### Toxicité à court terme par inhalation (90 j.) (établies à partir étude publiée sur la toxicité développement):

DSENO maternelle: 400 mg/m<sup>3</sup>/jour

##### Toxicité pour le développement prénatal:

DSENO maternelle (gavage): < 130 mg/kg p.c./j., et DMENO: 650 mg/kg p.c./j.;

DSENO maternelle (par inhalation): 400 mg/m<sup>3</sup>;

DSENO maternelle (orale): 153 mg/kg/jour, et DMENO: 407 mg/kg/jour

**Sensibilisation Cutanée:** Pas un sensibilisant cutané prévue (RQSA).

**Sensibilisation Respiratoire:** L'insuffisance de données disponibles.





**Mutagenicité sur les cellules germinales:**

D'essai suivantes de Salmonella: Négative pour les mutations génétiques.  
Cellules de mammifères (lymphome souris) (in vitro): Négative pour les mutations génétiques.  
Test du micronoyau sur érythrocytes de mammifères (in vivo): Pas de réponse génotoxique.

**Tératogénicité:** Aucun signe de toxicité pour le développement été observés dans 3 études chez le rat.

**Effets sur la reproduction:** Aucun signe de toxicité pour le foetus été observés dans 3 études chez le rat.

**Cancérogénicité:** Les données disponibles laissent croire à la que le 1-octanol n'est pas cancérogène.

**Matières Synergiques Toxicologiquement:** Pas disponibles.

## SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

CL<sub>50</sub> (Vairon à grosse tête): 13,5 mg/L  
CL<sub>50</sub> (Truite arc-en-ciel): 18,0 mg/L  
CE<sub>50</sub> (Daphnia Magna): 47 mg/L

**Persistance et dégradation:** OCDE 310 - aérobie - durée d'exposition 28 jours: 92% biodégrade facilement

**Potentiel de bioaccumulation:** Ne se pas de bioaccumulation.

**Mobilité dans le sol:** Pas disponibles

**Résultats des évaluations de PBT et tPtB:** Pas disponibles

**Autres effets nocifs:** Pas disponibles

## SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination:**

ÉLIMINER LE PRODUIT RÉSIDUEL ET LES RÉCIPIENTS VIDES CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE. Consulter à la Section 8 de protection individuelle.

NE PAS contaminer les égouts, les cours d'eau, les sources d'approvisionnement en eau potable, ou en eau d'irrigation, ni les habitats aquatiques lors de l'élimination des déchets.

LIQUIDE COMBUSTIBLE: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

**Les méthodes d'élimination y compris en ce qui concerne les emballages contaminés:**

**1,4Zap Technical** Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau ou les égouts. Les fabricants Canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux ou provinciaux. Pour de plus amples renseignements, communiquer à l'organisme de réglementation provincial.

**1,4Zap**

- Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau ou les égouts.
- Vider tout la liquide de l'emballage plastique dans l'applicateur.
- Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
- Rendre le contenant inutilisable.
- Éliminer le produit résiduel et les récipients vide conformément à la réglementation provinciale.
- Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.



#### Élimination des contenants:

À ÉLIMINER SEULEMENT CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION LOCALES, PROVINCIALES/D'ÉTAT ET FÉDÉRALES.

NE JAMAIS PRESSURISER, COUPER, SOUDER, BRASER, BRASAGE, PERCEUSE, OU DU MEULAGE DES CONTENANTS. NE PAS EXPOSER DES CONTENANTS À LA CHALEUR, DES FLAMMES, DES ÉTINCELLES, À L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU À D'AUTRES SOURCES D'ALLUMAGE. ILS PEUVENT EXPLOSER ET CAUSER DES BLESSURES OU LA MORT.

Les fûts vides doit être complètement vidangée, rincée trois fois, correctement "bunged" et rapidement remis dans un reconditionneur des fûts ou correctement éliminés.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Canada - Transport des Marchandises Dangereuses (TMD):** Non réglementé

**Numéro UN:** Pas applicables  
**UN Appellation Réglementaire:** Pas applicables  
**Classe de Risques pour la Transport:** Pas applicables  
**Groupe d'emballage (GE):** Pas applicables  
**Polluant Marin:** Pas applicables

**É-U Département des Transports (DOT):** NA 1993; Liquide Combustible, N.S.A. (Octanol); GE III  
Applicable aux quantités en vrac seulement (> 450 L ou 119 gal).

**Association du Transport Aérien International (IATA):** Non réglementé

**Marchandises Dangereuses Maritimes Internationales (IMDG):** Non réglementé

### SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations Fédéral du États-Unis

**LOI FEDERALE SUR LES INSECTICIDES, FONGICIDES ET RODENTICIDES:** EPA Reg. No. 67727-7

LIRE L'ÉTIQUETTE AUTORISÉ PAR L'EPA AVANT D'UTILISER OU DE MANUTENTION.

1,4Zap® est un produit de pesticide homologué par l'Agence pour la Protection de l'Environnement des États-Unis (EPA) et est liées à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité (FDS) et les étiquettes par l'OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 (HCS 2012).

**OSHA:** 29 CFR Section 1910.1200(b)(5) ne nécessite pas d'étiquetage de tout pesticide tel que défini dans le Loi fédérale sur les Insecticides, Fongicides et Rodenticides (FIFRA), lorsqu'ils sont liées à exigences d'étiquetage de cette loi et aux réglementations d'étiquetage émises en vertu de cette loi par l'EPA.

Le principe actif 1-Octanol est considéré comme dangereux selon les critères de l'OSHA (voir la classification à la page 3). Cette FDS a été préparée conformément à la norme OSHA la norme sur la communication 29 CFR 1910.1200 (HCS 2012) et contient toutes les informations requises.

**Inventaire TSCA:**

Listé

**CERCLA – Substances Dangereux - Quantités à Rapport:**

Pas listé

**Titre III SARA/EPCRA Sections 311 & 312 - Danger Catégories:**

Incendie; Immédiats Sante

**Titre III SARA/EPCRA Section 313 – Chimiques Toxiques:**

Pas déclarable

**Proposition 65 de la Californie:**

Pas listé



Réglementation Fédéral du Canada

**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES (PCPA):** 1,4Zap® Technical No. D'Enregistrement 33491;  
1,4Zap® No. D'Enregistrement 33492

LIRE L'ÉTIQUETTE AUTORISÉ PAR DE LA LPA AVANT D'UTILISER OU DE MANUTENTION. 1,4Zap® Technical et 1,4Zap® sont des produits antiparasitaires homologués par l'Agence de Réglementation de la Lutte Antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada et sont liées à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la PCPA. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité (FDS) et les étiquettes en vertu de la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) et par la Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)/SIMDUT 2015.

**SIMDUT 2015:** La Partie II de la LPD concernant la classification des dangers, et exigences sur les FDS du fournisseur et d'étiquetage, ne s'applique pas à l'égard de la vente ou l'importation de tout produit antiparasitaire au sens du paragraphe 2(1) de la PCPA, lorsqu'ils sont liées à des exigences d'étiquetage de cette loi et de la réglementation en matière d'étiquetage émis en vertu de l'ARLA.

Le principe actif 1-Octanol est considéré comme dangereux selon les critères de SIMDUT 2015. (voir la classification à la page 3). Cette FDS a été préparée conformément au RPD et contient toutes les informations requises.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

**Date de préparation:** 1 Juin 2020

### **Avis de non-responsabilité:**

Les informations contenues sur la fiche de données de sécurité ont été compilées à partir des données considérées comme exactes. Ces données sont jugées dignes de foi, cependant, il faut souligner qu'il est connu que les valeurs de certaines propriétés varient d'une source à l'autre. Le One Four Group décline toute garantie expresse ou implicite, ainsi que toute responsabilité pour tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces informations ou des matériaux décrits. Ces données ne doivent pas être interprétées comme absolument complète, puisque les données supplémentaires peuvent être souhaitables lorsqu'il existe des conditions ou des circonstances particulières. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer les meilleures précautions nécessaires à la manipulation et l'utilisation de ce produit pour votre application. Ces données concernent uniquement la matière spécifique et ne doivent pas être utilisées en combinaison avec toute autre matière. De nombreux règlements fédéraux et d'État se rapportent directement ou indirectement à l'utilisation finale et l'élimination des récipients et le matériel utilisé pour le produit. Il est de la responsabilité de l'acheteur de se familiariser avec toutes les réglementations applicables. Les utilisateurs assument tous les risques de leur utilisation, manipulation et élimination du produit ou de la publication ou de l'utilisation ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné ici et ne se rapportent pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou de toute autre manière.